



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## commissariats

Question écrite n° 89473

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les revendications de sécurité du maire de Villemomble (Seine-Saint-Denis). En effet, grâce à l'inspiration et à l'action de l'ancien ministre Robert Pandraud, Député de la circonscription de Villemomble, une nouvelle circonscription de police a été créée sur les villes du Raincy et de Villemomble. Ce projet préconisait aussi la reconstruction d'un commissariat au Raincy, sur la plateforme de la gare SNCF RER E, entre les voies de chemin de fer et la rue Clemenceau. Le constat de vétusté des locaux de l'actuel et très ancien commissariat de police du Raincy, situé boulevard de l'Ouest a été reconnu. Cet aménagement futur devrait aller de pair avec le maintien du poste de police de la rue Bénoni-Eustache, située à l'est de Villemomble, en limite des communes de Neuilly-sur-Marne et Neuilly-Plaisance, qui doit être conservé, afin de garantir une présence policière, au quotidien, dans un secteur d'habitat dense. Le maire de Villemomble souhaite également le maintien voire l'augmentation des effectifs pendant la phase transitoire précédant son rattachement au futur commissariat du Raincy, notamment en raison de l'ouverture imminente du centre commercial DOMUS. Il lui demande donc s'il compte retenir ces revendications légitimes pour la sécurité à Villemomble.

### Texte de la réponse

La réorganisation des circonscriptions de sécurité publique (CSP) du Raincy, de Rosny-sous-Bois et de Gagny a pour objet de rationaliser les structures et l'emploi des moyens, notamment par la mise en cohérence de leurs assises territoriales respectives. Cette optimisation des capacités opérationnelles est menée après expertises techniques et consultations locales. Dans ce cadre, la commune de Villemomble, actuellement rattachée à la CSP de Rosny-sous-Bois, sera intégrée à celle du Raincy. Le commissariat du Raincy sera reconstruit dans le périmètre de la zone RER E. Cette localisation, en limite des deux communes qui relèvent de la CSP et au centre d'une infrastructure dense de transports en commun, ainsi que le maintien à Villemomble du commissariat de secteur du quartier Bénoni Eustache répond à l'exigence d'efficacité de la couverture policière. Le potentiel d'effectifs déployés sur Villemomble sera maintenu dans le cadre de la nouvelle CSP et bénéficiera, en outre, de l'apport des personnels du Raincy, dont le nouveau commissariat sera situé à proximité. De plus, en tant que de besoin, ces agents disposent de l'appui des unités départementales.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89473

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 21 mars 2006, page 2967

**Réponse publiée le** : 30 mai 2006, page 5691